

Éditions OPHRYS et Association Revue Française de Sociologie

Un nouvel age de la vie

Author(s): Olivier Galland

Source: *Revue française de sociologie*, Vol. 31, No. 4 (Oct. - Dec., 1990), pp. 529-551

Published by: Éditions OPHRYS et Association Revue Française de Sociologie

Stable URL: <http://www.jstor.org/stable/3322402>

Accessed: 02/02/2009 12:05

Your use of the JSTOR archive indicates your acceptance of JSTOR's Terms and Conditions of Use, available at <http://www.jstor.org/page/info/about/policies/terms.jsp>. JSTOR's Terms and Conditions of Use provides, in part, that unless you have obtained prior permission, you may not download an entire issue of a journal or multiple copies of articles, and you may use content in the JSTOR archive only for your personal, non-commercial use.

Please contact the publisher regarding any further use of this work. Publisher contact information may be obtained at <http://www.jstor.org/action/showPublisher?publisherCode=ophrys>.

Each copy of any part of a JSTOR transmission must contain the same copyright notice that appears on the screen or printed page of such transmission.

JSTOR is a not-for-profit organization founded in 1995 to build trusted digital archives for scholarship. We work with the scholarly community to preserve their work and the materials they rely upon, and to build a common research platform that promotes the discovery and use of these resources. For more information about JSTOR, please contact support@jstor.org.



Éditions OPHRYS et Association Revue Française de Sociologie is collaborating with JSTOR to digitize, preserve and extend access to *Revue française de sociologie*.

<http://www.jstor.org>

Olivier GALLAND

Un nouvel âge de la vie

RÉSUMÉ

L'allongement de la période qui se situe entre la décohabitation familiale et la formation d'une nouvelle unité familiale est-il significatif de la formation en cours d'un nouvel âge de la vie ? C'est cette hypothèse que l'article veut explorer en se référant — de manière critique — aux apports conceptuels de la sociologie fonctionnaliste des âges de la vie. L'hypothèse centrale que l'on s'efforce de démontrer est que nous serions en voie de passer d'un modèle d'entrée dans la vie adulte à un autre : à un modèle de l'« identification » fondé sur l'héritage assumé de l'identité sociale associée à la figure du père se substituerait progressivement un modèle de l'« expérimentation » où cette identité se construirait, par approximations successives, au gré des diverses expériences sociales qui suivent la décohabitation familiale. En même temps, cette période serait l'occasion, pour une masse grandissante de jeunes, de profiter d'une forme de liberté éphémère en vivant un nouvel « individualisme des mœurs » totalement dégagé de la tutelle des parents sans être encore bridé par de nouveaux engagements familiaux.

De nombreux travaux ont mis en lumière les transformations qui affectent le mode de formation des couples. Le plus souvent, ils mettent l'accent sur l'évolution la plus spectaculaire qui concerne le recul du mariage et l'apparition d'un nouveau comportement que Louis Roussel — l'un des premiers à l'avoir analysé (1978) — a qualifié de « cohabitation juvénile ». D'autres travaux ont tenté de comprendre ce qui se passait non seulement au moment de la constitution d'une nouvelle unité familiale, mais au moment du départ de chez les parents — moment de la « décohabitation » — tant il est vrai que les deux moments ne coïncident pas (Godard et Blöss, 1986). Par ailleurs, un nombre considérable de recherches ont porté sur la transition professionnelle, mettant en lumière l'apparition d'une phase intermédiaire entre la fin des études et la stabilisation dans l'emploi.

Toutefois, peu d'analyses ont véritablement cherché à interpréter globalement la transformation de la période de la vie qui va de la fin de l'adolescence à l'âge adulte (Béjin, 1983). C'est ce que nous voudrions ébaucher dans cet article en proposant une hypothèse forte : ces phénomènes moratoires ont une cohérence d'ensemble significative de la formation en cours d'un nouvel âge de la vie que nous appellerons provisoirement la post-adolescence.

Auparavant, nous voudrions revenir sur la mesure et les interprétations proposées jusqu'à présent des divers phénomènes d'allongement des calendriers juvéniles.

I. — La mesure et les interprétations du différent des calendriers

Il est tout d'abord légitime de se demander si cette hypothèse du différent est bien statistiquement avérée. En tant que phénomène historique de longue durée, c'est évident, et il suffit pour s'en convaincre de considérer l'évolution des âges d'entrée dans la vie active depuis une trentaine d'années (*Tableau I*). Aux débuts des années 50, presque un tiers des garçons était déjà au travail à 14 ans et en 1962 la proportion n'a pas beaucoup fléchi. Dès 16 ans on avait, en 1954 comme en 1962, une majorité de garçons actifs. Le contraste est évidemment saisissant vingt ou trente ans plus tard : jusqu'à 16 ans, ce n'est plus qu'une infime minorité qui est active et à 18 ans ce n'est, en 1987, qu'un peu plus d'un quart des garçons qui se sont présentés sur le marché du travail. De façon plus précise, Laurent Toulemon montre, à partir de l'enquête rétrospective de l'INED sur les situations familiales, que, des générations 41-45 aux générations 56-60, c'est surtout le premier quartile (âge auquel un quart des jeunes a exercé un emploi) qui a augmenté (de près de deux ans) quand l'âge médian augmentait d'une demi-année (Toulemon, 1989) : l'entrée au travail est donc de plus en plus tardive et de plus en plus concentrée autour de l'âge de 19 ans pour les hommes, alors qu'elle est de plus en plus fréquente pour les femmes.

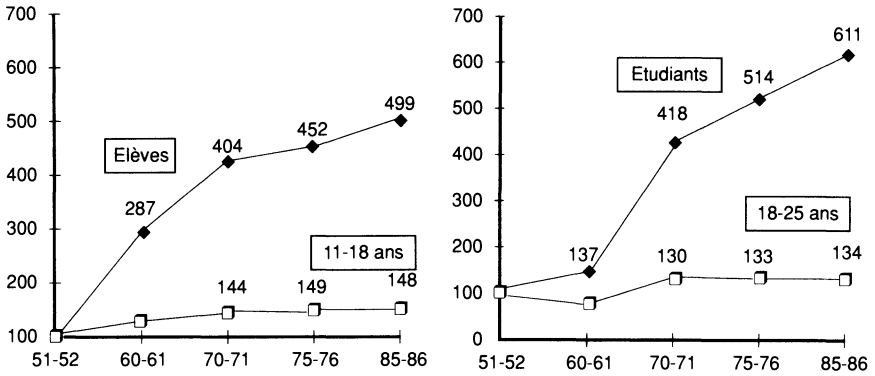
TABLEAU I. — *Pourcentages de garçons entrés dans la vie active selon l'âge en 1954, 1962, 1982, 1987*

	1954	1962	1982	1987
14 ans	30,2	27,3	0	0
16 ans	59,3	50,6	4	1,13
18 ans	81,4	72,3	37	27,2
22 ans	91,8	90,9	74	67,1

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la jeunesse a donc non seulement été considérablement allongée, mais a tout simplement été créée comme une nouvelle phase de la vie pour une masse d'adolescents qui auparavant, après un bref apprentissage, entraient directement dans le monde du travail.

La cause majeure de ce report de l'entrée dans la vie professionnelle est l'explosion scolaire qui survient au tournant des années 50 (cf. *Graphique 1*).

GRAPHIQUE 1. — *Evolution des effectifs du second degré (général ou technique) des 11-18 ans, des étudiants et des 18-25 ans*



Source : Ministère de l'éducation nationale (base 100, 1952).

De 1900 à 1940, la progression des effectifs du secondaire avait été relativement modérée, même si la croissance s'était faite plus vive après 1930. Et surtout, l'inégalité d'accès de chacun des sexes à une scolarité prolongée au-delà de l'école primaire restait criante. En 1940, on comptait encore deux fois plus d'hommes que de femmes parmi les effectifs scolarisés dans le secondaire.

Mais, comme le montre le Graphique 1, la véritable explosion scolaire se situe dans les vingt années qui vont de 1950 à 1970; le boom universitaire suit à 10 ans d'intervalle. Il s'agit bien d'un phénomène de masse — les effectifs du second degré sont passés de 1 million à plus de 3 millions en dix ans (50-60) — et d'un phénomène qui n'est que très partiellement expliqué par le « baby-boom » de l'après-guerre : la croissance des effectifs scolarisés est de trois à quatre fois plus rapide que la croissance des effectifs de la classe d'âge correspondante. Ce sont donc bien les effets conjugués d'une politique publique et de la volonté des jeunes et de leur famille qui expliquent ce recours massivement accru au système scolaire.

Même après les années 70, la progression s'est poursuivie à un rythme certes moins rapide : en 1985, près des trois quarts des jeunes filles sont encore scolarisées à 18 ans alors qu'elles n'étaient que 56 % en 1975; la croissance de la scolarisation des garçons a été un peu plus lente. Globalement, c'est surtout aux âges compris entre 18 et 21 ans que la scolarisation a crû à un rythme particulièrement élevé pour les filles. Et les dernières statistiques de l'INSEE (1) montrent qu'on enregistre une nouvelle accélération : en six ans, de 1983 à 1989, le taux de scolarisation

(1) *INSEE Première*, n° 52, décembre 1989.

des 18-21 ans a progressé d'environ quinze points. Le rythme de progression continue de croître et dépasse maintenant 3 points par an.

Les seuils concernant la décohabitation familiale et le mariage se sont trouvés, eux aussi, reportés. Le recul du mariage est bien connu et nous ne nous y attardons pas : une récente publication de l'INSEE (2) évalue à près de trois ans le recul de l'âge moyen au premier mariage depuis 1972. Le développement de la « cohabitation juvénile » (Audirac, 1982 et 1986; Leridon et Villeneuve-Gokalp, 1988) (3), en prenant le sens d'un « essai » pré-nuptial, explique en partie ce report. Mais depuis le début des années 80, le développement spectaculaire du taux de naissances illégitimes (passé de 10 % en 1979 à 24 % en 1987) laisse supposer que la vie en couple hors mariage prend, chez une partie des jeunes, un caractère durable.

Notons d'autre part que non seulement on se marie plus tard mais aussi que l'on forme des couples à un âge plus avancé. D'après l'enquête Emploi, l'âge médian de formation d'un couple a à peu près été retardé d'un an de 1982 à 1987.

Le retard mis à quitter ses parents est plus récent que le recul enregistré dans l'âge au premier mariage. Ce mouvement date du début des années 80 et ne semble pas se démentir depuis : de 1982 à 1989 le pourcentage de jeunes de 25 ans vivant chez leurs parents est passé de 21 à 27 % (4).

Bref, le constat est clair : tous les seuils marquants qui séparent l'adolescence de l'âge adulte ont connu un diffèrement et il semble difficile de nier que l'on entre aujourd'hui plus tard dans la vie adulte qu'on ne le faisait il y a vingt ou trente ans.

Mais comment interpréter ce mouvement ? Une première explication vient immédiatement à l'esprit : il y a eu une simple translation des calendriers à l'origine de laquelle se trouve évidemment la prolongation scolaire. Cette interprétation s'appuie sur un mode de raisonnement démographique qui tire sa puissance du fait que les phénomènes analysés par les sociologues qui s'intéressent aux âges de la vie ont été d'abord conceptualisés par les démographes ; ainsi, la sociologie s'est souvent appuyée sur ces concepts pour définir ou renouveler son approche. C'est flagrant dans le cas de la sociologie de la jeunesse. La notion d'« entrée dans la vie adulte » est directement inspirée des idées de « calendrier » et de seuils de passage. Comment s'agencent ces seuils qui se situent sur deux « axes » principaux — un axe scolaire et professionnel, un axe familial et matrimonial — voilà la question qu'a à traiter la sociologie de la jeunesse (Galland, 1984).

D'autre part, les statisticiens et les démographes dont les données sont

(2) *INSEE Première*, n° 43, octobre 1989.

(3) Ces deux derniers chercheurs ont montré, à partir de leur enquête sur les situations familiales, que l'enquête Emploi sous-estime d'environ 30 % les situations de

vie en couple non marié du fait qu'un certain nombre de situations de couple ne sont pas repérées et que d'autres sont classées indûment en « mariés ».

(4) INSEE, enquêtes Emploi.

utilisées par les sociologues adoptent naturellement, lorsqu'ils analysent par exemple la formation des couples ou plus généralement les transformations de la famille, une démarche qui conduit à expliquer d'abord les faits démographiques par eux-mêmes : le développement de la « cohabitation juvénile » explique le recul du mariage, tous deux sont liés à la croissance de l'activité féminine qui explique aussi la montée du divorce, la baisse de la fécondité, etc. Les démographes s'intéressent d'abord « aux interactions entre phénomènes démographiques » (Courgeau et Lelièvre, 1990) et lorsqu'ils entreprennent une analyse de type biographique leur objectif « est d'analyser le déroulement des divers événements tout au long de l'existence d'un individu (...) et d'estimer les probabilités d'arrivée des divers types d'événements » (*ibid.*).

Pour ce qui concerne les seuils d'entrée dans la vie adulte, le raisonnement démographique appliqué sans précautions peut déboucher sur un causalisme un peu sommaire qui n'explique le report d'un seuil que par le retard d'un autre. Cette tentative n'est bien sûr pas illégitime ; elle n'est pas non plus fautive — la prolongation scolaire joue manifestement un rôle majeur dans le report des principales étapes d'entrée dans la vie adulte ; mais, adoptée telle quelle par le sociologue, elle risque de limiter l'interprétation à l'analyse des enchaînements mécaniques qui concourent au différenciel des étapes d'entrée dans la vie ; une telle limitation reviendrait, selon nous, à renoncer à la véritable question sociologique : comment les acteurs se construisent, mentalement et pratiquement, comme sujets adultes et comment cette construction peut expliquer la transformation des formes, enregistrées par la démographie, de transition vers l'âge adulte ? Dans cette optique, les seuils et leurs variations sont moins une variable à expliquer qu'un indicateur d'une éventuelle transformation sociale affectant les âges de la vie.

Une démarche presque inverse est proposée par Frédéric de Coninck et Francis Godard (1990) : faire de l'analyse des formes de la temporalité un objet de la sociologie en établissant « une sorte de grammaire temporelle des pratiques ». Sans entrer dans une discussion approfondie de cette orientation de recherche, remarquons seulement qu'elle risque de conduire à une réification sociologique et à un formalisme biographique dont seraient évacuées aussi bien les structures sociales que l'action des individus pour orienter leur cheminement. L'approche sociologique qui se donnerait pour objet « les formes temporelles de la causalité » apparaît finalement très proche de l'approche démographique qui vise à analyser le « déroulement des divers événements » (Courgeau et Lelièvre, 1990).

En outre, si ce raisonnement vaut pour la translation des seuils (5), il est insuffisant pour expliquer l'apparition d'une étape intermédiaire entre

(5) Encore est-il sujet à caution pour certains d'entre eux : le recul de la vie en couple (marié ou non) est presque aussi marqué parmi les jeunes qui ont un emploi

stable que parmi les autres (Audirac, 1986) ; ce point est important, nous y reviendrons dans la suite de l'article.

la décohabitation parentale et la constitution d'une nouvelle unité familiale. On confond en effet souvent ces deux phénomènes qui, selon nous, n'obéissent pas à la même logique même s'ils entretiennent des relations.

François de Singly a proposé une interprétation qui voudrait établir une liaison entre ces deux séries de faits. Selon lui, c'est pour résoudre la contradiction entre le retard du mariage occasionné par l'allongement des études et la précarité d'emploi d'une part, la plus grande précocité sexuelle due à l'évolution des mœurs d'autre part, que sont apparues de nouvelles formes de vie en couple qui, sans officialiser l'union, permettent de vivre à deux (Singly, 1988, chap. 9). L'explication n'est pas entièrement convaincante car la réalisation sexuelle n'est plus du tout associée à la formation d'un couple stable. Sur ce point, une enquête récente réalisée auprès de jeunes ruraux apporte un éclairage significatif (6).

TABLEAU II. — *Opinions sur la condition pour avoir une relation sexuelle*

Pour avoir une relation sexuelle :	Hommes	Femmes	Ensemble
Il faut être marié	2,4	2,3	2,4
Il faut au moins vivre en couple	3,8	4,9	4,3
Il faut s'aimer	53,3	74	63,5
Il suffit de bien se connaître	23,1	15,6	19,4
Il suffit d'avoir envie de passer une bonne soirée	17	2,7	10

Source : INRA-CNRS « Jeunes ruraux », 1988.

Même dans un milieu a priori plus traditionnel que le milieu urbain, la très grande majorité des jeunes n'estiment même plus nécessaire aujourd'hui de vivre en couple pour avoir une relation sexuelle. Certes, le sentiment n'a pas déserté devant la recherche du plaisir et rien ne serait plus faux que l'image d'une jeunesse tout entière gagnée en matière amoureuse par un épicurisme qui n'aurait d'autres bornes que l'attrance physique des éventuels partenaires. Par contre, ce qui a bien disparu, c'est le formalisme des convenances qui imposaient autrefois, au moins officiellement, de se marier ou à défaut de former un couple pour connaître les plaisirs de la sexualité.

Il est donc improbable que le report des seuils d'entrée dans la vie professionnelle génère une tension sexuelle qui serait résolue par l'invention de ces nouvelles formes de vie en couple. Un second argument peut être opposé à l'hypothèse de François de Singly : cette période intermédiaire entre la vie familiale et le mariage n'est que partiellement constituée de cohabitations hors mariage. En fait, entre 20 et 24 ans le mode de vie hors de chez les parents mais sans vivre en couple est

(6) Enquête menée par l'INRA (Yves Lambert) et le CNRS (OSC, Olivier Galland) auprès d'un échantillon de 2 400 jeunes ruraux.

nettement plus répandu que le mode de vie en couple non marié. Selon l'enquête Emploi de 1989, ces situations de vie solitaire ou en groupe concernent 24 % des garçons de 20 à 24 ans et 22 % des filles du même âge, alors que les pourcentages de vie en couple non marié sont respectivement de 6 et 17 (7).

L'interprétation mécaniste du report de l'ensemble des calendriers n'apporte donc pas une contribution décisive à l'hypothèse de la post-adolescence. Si tous les calendriers sont décalés vers le « haut », ce report pourrait certes avoir des conséquences sociologiques, mais celles-ci ne seraient pas justiciables d'une hypothèse forte concernant la formation d'un nouvel âge de la vie.

Un type d'interprétation différent de l'analyse purement démographique de l'enchaînement des seuils est souvent proposé pour expliquer, en particulier, le report ou le rejet du mariage. On pourrait qualifier ce raisonnement de « familialiste » dans la mesure où il cherche l'essentiel des causes des transformations enregistrées dans l'évolution de l'« institution » familiale et des rapports symboliques et pratiques qu'entretiennent avec elle les individus. Louis Roussel (1987) a souvent développé des analyses de ce type qui montrent que l'institution familiale « a cessé, pour une majorité de jeunes adultes, d'être le référent qui, dans la conception traditionnelle du mariage, et dans une longue phase de transition, réglait les attentes des conjoints, préfigurait leurs comportements démographiques et finalement renvoyait à la société la responsabilité des grands choix communs ». La cause majeure de cette transformation serait l'apparition d'une nouvelle idéologie amoureuse qui dénie aux institutions publiques le droit d'intervenir dans ce qui relève dorénavant d'une sphère purement intime et qui, en outre, oppose la sincérité de l'engagement interpersonnel au formalisme des conventions matrimoniales.

Ce modèle d'interprétation analyse les nouveaux modes de vie uniquement sous l'angle des rôles conjugaux et du sens à donner à l'institution matrimoniale. Louis Roussel raisonne sur des « modèles familiaux » dont on analyse le maintien ou l'éventuelle dispersion. Mais la question de la transition d'un âge à un autre ou, si l'on veut, la question de la socialisation est totalement absente d'une telle réflexion.

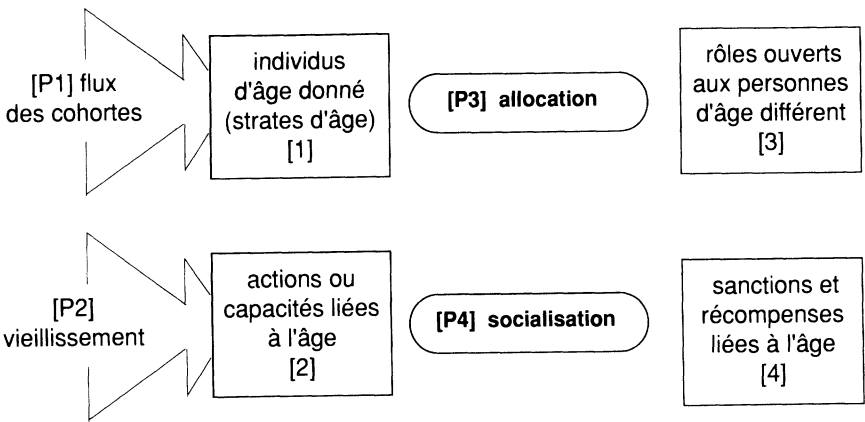
(7) Il est vrai que ce taux augmente pour les garçons à partir de 25 ans (18 % entre 25 et 29 ans) (Leridon et Villeneuve-Gokalp, 1988). Toutefois, cette éventuelle rectification à la hausse n'invalide pas le fond de notre argument.

II. — Entrée dans la vie adulte et socialisation

Nous voudrions pour notre part tenter de la réintroduire en nous tenant à égale distance du formalisme biographique et de l'essentialisme familialiste et en centrant l'analyse sur le mode de formation de l'identité sociale. L'objet essentiel de notre approche sera la façon dont les acteurs construisent les représentations de leur place dans la société et parviennent à faire correspondre ces représentations à une place effective.

La sociologie fonctionnaliste des âges de la vie nous offre un modèle conceptuel fondé sur l'idée de normes d'âge; repensé dans une optique qui mettrait l'accent sur la stratification sociale et non plus sur la seule stratification d'âge, ce modèle peut nous servir à établir notre démonstration. Rappelons-en d'abord les grands traits.

GRAPHIQUE 2. — *Rôles et âges*



Source : Riley, Johnson et Foner (eds), 1972.

Par l'action incessante du processus vital, le flux des cohortes produit les strates d'âge [1], tandis que le processus de vieillissement produit la mobilité le long de ces strates et affecte ainsi les performances propres à chaque âge. Liant les individus à des rôles, le double processus d'allocation [P3] et de socialisation [P4] permet à la structure des rôles de persister malgré le renouvellement perpétuel des tenants de ces rôles. Le processus d'allocation est constitué d'un ensemble de mécanismes d'assignement et de réassignement continuels d'individus d'âge donné à des rôles appropriés

(par exemple d'adolescent au rôle de lycéen), tandis que le processus de socialisation apprend aux individus, à chaque étape du cycle de vie, comment réaliser leurs nouveaux rôles, comment s'ajuster à des rôles changeants, comment en abandonner d'anciens.

Le processus d'allocation est donc un processus mécanique qui fait correspondre des individus à une gamme de rôles fonctionnels alors que le processus de socialisation correspond à l'apprentissage social des rôles conformes à un âge donné, apprentissage lui-même régulé par un système de récompenses et de sanctions. L'âge intervient dans le modèle dans la mesure où les individus (la structure de la population) et les rôles (la structure des rôles) sont différenciés par âge et que les uns et les autres correspondent à des contributions au système social elles-mêmes différenciées par âge.

A travers ces processus, les individus sont censés chercher à construire et à préserver leur identité, et la société à se reproduire dans la continuité. Certes, un ensemble de décalages peuvent survenir, en particulier entre les mécanismes d'allocation et de socialisation, soit que le processus de socialisation ne produise pas les comportements appropriés à une série de rôles, soit au contraire que disparaissent des rôles qui correspondaient à des aptitudes produites par le système de socialisation. Chaque fois que le processus de socialisation s'étend et se diversifie en réponse à un changement structurel de la société, le groupe d'âge concerné fait l'expérience de perturbations jusqu'à ce que les nouvelles normes et attentes soient devenues pleinement institutionnalisées. C'est le cas par exemple avec le développement de l'éducation qui contribue à la constitution d'une nouvelle phase (*studentry phase*) qui n'est pas encore un statut institutionnalisé pleinement différencié de l'adolescence et de la maturité, mais qui se développe dans cette direction.

Dans ce schéma conceptuel, l'action normative de la société qui s'exerce au travers d'une structure de rôles modèle le processus de socialisation et finalement les attentes sociales. Cet accent porté sur les processus normatifs conduit à lire, comme on vient de le voir, les dysfonctionnements comme des décalages fonctionnels temporaires. Cette sociologie est d'abord une sociologie des normes d'âge.

Toutefois la question des trajectoires sociales en reste assez largement absente. Les trajectoires ne sont que des trajectoires d'âges ou de rôles à structure sociale inchangée. Un autre type de sociologie pourrait combiner une approche de stratification par âge et une approche de stratification sociale. En effet, en passant d'un âge à un autre, les individus ne font pas que passer par une série de rôles conformes à une norme d'âge, ils occupent aussi une série de positions sociales dont l'ensemble s'ordonne en une structure hiérarchisée à travers laquelle certains individus sont en ascension, d'autres restent stables, d'autres enfin connaissent une régression. Le processus d'allocation, si l'on reprend les termes des sociologues de la stratification des âges, peut donc s'entendre comme le mécanisme

qui doit bien faire correspondre des individus sans cesse renouvelés par le flux continu des cohortes et une structure de positions elle-même changeante; le processus de socialisation peut se comprendre comme le mécanisme par lequel se construit une représentation de la position, une construction sociale des ambitions qui pourra s'actualiser plus ou moins facilement dans une position.

L'âge n'est plus appréhendé ici comme un système normatif (à tel âge doit correspondre tel rôle social); on ne l'appréhende plus comme un facteur de stratification correspondant à une gamme de rôles fonctionnels. L'âge est compris essentiellement au travers du processus de vieillissement mais réindexé sur le processus d'établissement social fondé sur le départ de la famille, le choix d'un travail, la formation d'un couple. De quelle manière des stratégies liées à l'âge se combinent-elles à des stratégies liées au niveau et aux modalités sociales d'établissement ?

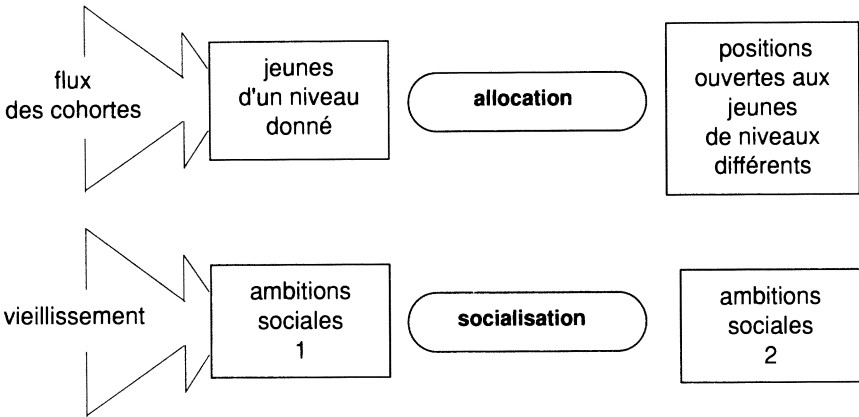
Dans cette perspective, le passage à l'âge adulte est le niveau sociologique pertinent : c'est en effet au moment de ce passage que s'articulent le plus nettement changement d'âge et construction de la position sociale. Ces stratégies peuvent s'appuyer sur des comportements de retardement (prolongation d'un statut adolescent liée à la stratégie d'établissement) ou au contraire des stratégies d'accélération (dans des situations sociales de succession directe entre générations par exemple); elles s'appuient d'autre part sur des combinaisons spécifiques des différents moments et formes d'établissement, en particulier les moments professionnels et matrimoniaux. L'âge est donc ici un construit social complexe dont la durée et les attributs sont significatifs des stratégies et des modèles culturels d'établissement social.

La jeunesse est ce moment privilégié pour l'analyste durant lequel les ambitions sociales encore flottantes se définissent progressivement pour s'adapter à la condition objective d'une position. On peut reprendre, en en modifiant le sens, le schéma proposé plus haut (*Graphique 3*).

L'intérêt ne se porte plus sur les strates d'âges, mais sur les strates sociales à l'intérieur d'un âge donné, ici la jeunesse. Le processus d'allocation est le mécanisme d'assignement d'individus d'un niveau donné (en particulier scolaire) à des positions (en particulier professionnelles); le processus de socialisation est le mécanisme par lequel se construisent des ambitions plus ou moins adaptées à la structure des positions. Comme on le voit, ces processus ne sont pas purement mécaniques, pour deux raisons : 1°) la structure des positions ne correspond pas forcément à la structure des individus par niveaux; 2°) la structure des ambitions ne correspond pas forcément à la structure des positions. Autrement dit, on peut enregistrer des décalages aussi bien dans le processus d'allocation que dans le processus de socialisation, décalages qu'il convient de différencier.

Ainsi a-t-on trop tendance aujourd'hui dans les commentaires courants concernant l'insertion des jeunes à ne mettre en valeur que les phénomènes ayant trait au processus d'allocation : baisse des offres d'emploi, dys-

GRAPHIQUE 3



fonctionnement de la relation formation-emploi, phénomènes de files d'attente. On néglige ce qui a trait au processus complexe de formation des ambitions sociales : l'élévation continue du niveau de formation contribue sans doute à l'élévation du niveau d'ambitions alors que celles-ci se trouvent de moins en moins bien adaptées à la structure effective des positions, à la fois à cause de la décroissance du nombre de positions offertes et à cause de la dévaluation des titres scolaires qui contribue au décalage croissant entre processus d'allocation et formation des ambitions. Le processus de socialisation intervient donc de façon beaucoup plus complexe et plus longue pour parvenir à adapter les ambitions sociales à la structure des positions : l'allongement de la jeunesse n'est donc pas uniquement contenu dans un phénomène mécanique de file d'attente (processus d'allocation), il correspond aussi à une nouvelle période moratoire de socialisation post-scolaire contribuant à l'ajustement itératif ambitions-positions.

Il y a longtemps qu'ont été mis en lumière des mécanismes de frustration relative tenant au décalage entre les fins, proposées en particulier par le système scolaire, et les moyens légitimes de les réaliser. Mais la grande différence avec la période actuelle est que ce décalage ne conduit plus, ou plus seulement, à des formes de déviance; il est dorénavant généralisé et intériorisé pour constituer cette période exploratoire comme une phase normale du cycle de vie.

III. — Une phase moratoire

Cette hypothèse, selon laquelle l'essentiel de l'interprétation des nouvelles formes d'entrée dans la vie adulte réside non dans le report mécanique des seuils mais dans les transformations ayant pu affecter les mécanismes de formation de l'identité sociale, est difficile à tester car la démarche qui se fonde sur la seule lecture statistique des âges de franchissement des principales étapes d'entrée dans la vie est évidemment insuffisante. Il faudrait pouvoir lui faire correspondre les représentations sociales de sa place dans la société et leur évolution : la construction pratique de la position devrait être mise en regard du travail symbolique de définition de soi. Une telle comparaison n'est malheureusement pas possible aujourd'hui et nous devons nous en tenir à des instruments plus grossiers.

Revenons d'abord à l'idée selon laquelle on n'assiste pas seulement à une translation des seuils de passage, mais bien plus à une *déconnexion* de ces seuils (Chamboredon, 1985) et à l'apparition d'un âge intermédiaire entre les deux âges de la vie bien définis que sont l'adolescence et l'âge adulte.

Comment ces situations, intercalées entre la famille d'origine et la famille de procréation (vie solitaire, vie à plusieurs, vie en couple non marié), se distribuent-elles en fonction de l'origine sociale et de la situation des jeunes qui l'expérimentent (*Tableau III*) ? Nous regroupons l'ensemble de ces modes de vie sous la dénomination de *modes de vie intermédiaires*; selon nous, ils tiennent leur unité précisément du fait qu'ils se définissent comme un état intermédiaire entre deux états stables que sont les unités familiales constituées. Dans les tableaux qui suivent, nous étudions leur fréquence à partir de 20 ans : c'est à partir de cet âge qu'ils prennent véritablement une importance significative.

Dans la première partie de la jeunesse (20-25 ans), quelle que soit la classe sociale d'origine, les modes de vie intermédiaires sont plus répandus chez les actifs que chez les scolaires et étudiants. Ainsi, ces modes de vie ne se résument pas à une forme abâtardie ou recomposée de dilettantisme étudiantin. Manifestement, ils ont une autre nature puisque le fait de travailler, que ce soit dans un statut stable ou précaire, loin d'en restreindre le développement, contribue au contraire à en accroître la fréquence. On remarque d'ailleurs que la précarité a un effet assez faible sur cette dernière, alors que le chômage lui est associé négativement.

Ainsi, ces modes de vie ne peuvent pas être définis comme une forme de « retrait » social, mais devraient plutôt se comprendre comme une nouvelle forme de participation sociale : en effet, quelle que soit la classe sociale d'origine, ils ne sont pas particulièrement associés, dans cette première partie de la jeunesse au moins, à des statuts sociaux précaires ou mineurs.

TABLEAU III. — *Fréquence des modes de vie intermédiaires en fonction de l'origine sociale, de la situation (activité, emploi, salaire, diplôme) et de l'âge*

Origine sociale	Activité	20-25 ans	26-29 ans	CSP	20-25 ans	26-29 ans
Cadres	Elèves, étudiants	30,5	53,1	Indépendants	31,7	28,9
	Emploi stable	49,5	46,5	Cadres, P.I. (1)	54,5	51,6
	Emploi précaire	46,6	47,6	Employés	46,4	41,8
	Chômeurs	34,5	48	Ouvriers	28,2	26,8
	Ensemble (2)	35,7	44,1	Ensemble (3)	46,6	46,4
Classes moyennes	Elèves, étudiants	24,8	50,6	Indépendants	28,4	32,2
	Emploi stable	38,8	37,1	Cadres, P.I.	40,4	44
	Emploi précaire	32,2	43,5	Employés	37	33,3
	Chômeurs	24,3	29,5	Ouvriers	29,7	30,2
	Ensemble	30	34,5	Ensemble	37,1	37,8
Ouvriers	Elèves, étudiants	14,4	38	Indépendants	20,3	27,9
	Emploi stable	32	27,3	Cadres, P.I.	41,1	41,3
	Emploi précaire	22,2	29,8	Employés	30,2	30,1
	Chômeurs	21,7	33,8	Ouvriers	24,4	23,5
	Ensemble	24	26,5	Ensemble	28,9	27,9

Origine sociale	Niveau de formation	20-25 ans	26-29 ans	Salaire	20-25 ans	26-29 ans
Cadres	Universitaire	46,7	49,3	< 4 000	49,2	46,4
	Bac ou \pm	39,6	40,5	4 000-6 000	45,7	43
	CAP, BEP	34,5	32,4	= et > 6 000	55,1	49,1
	< et = BEPC	39,9	29,3			
	Ensemble (4)	41,8	43,3	Ensemble (3)	47,6	46,4
Classes moyennes	Universitaire	38,1	43,7	< 4 000	31	36,6
	Bac ou \pm	35,3	36,4	4 000-6 000	37,6	36,4
	CAP, BEP	27,8	28,4	= et > 6 000	50,3	40,2
	< et = BEPC	30,2	29,7			
	Ensemble	31,8	34,1	Ensemble	37,1	37,8
Ouvriers	Universitaire	38,3	42,7	< 4 000	24,2	27,3
	Bac ou \pm	27,9	29,9	4 000-6 000	31,5	26,4
	CAP, BEP	24,7	25,6	= et > 6 000	39,1	31,9
	< et = BEPC	24,1	24			
	Ensemble	25,2	26,4	Ensemble	28,9	27,9

(1) P.I. : professions intermédiaires.

(2) Ensemble des jeunes originaires de la classe sociale considérée.

(3) Ensemble des jeunes originaires de la classe sociale considérée, occupant un emploi.

(4) Ensemble des jeunes de la classe sociale considérée ayant terminé leurs études.

Source : INSEE. Enquête Emploi 1987. données retraitées par nos soins.

Certes, les choses paraissent changer assez nettement dans la jeunesse plus avancée (26-29 ans). On remarque d'abord que, dans toutes les classes sociales, à un âge où on considère pourtant habituellement que la jeunesse

TABLEAU IV. — *Fréquence des modes de vie intermédiaires en fonction de l'origine sociale, de la situation, de l'âge et du sexe (cf. définitions du Tableau III)*

Or. sociale	Activité	20-25		26-29		CSP	20-25		26-29	
		H	F	H	F		H	F	H	F
Cadres	Elèves, étudiants	27,6	33,7	57,4	48,2	Indépendants	23,8	50,1	34,5	15,8
	Emploi stable	42,1	56,3	46	47,1	Cadres, P.I.	53,3	55,6	50,1	53,5
	Emploi précaire	46,4	46,7	51,3	44,2	Employés	35,2	50,7	47,3	38,2
	Chômeurs	30,2	41,8	52,9	45,3	Ouvriers	29,6	13,2	30,9	8,8
	Ensemble	24,8	34,9	34,8	34,1	Ensemble	42,8	51,5	45,8	47,1
Classes moyennes	Elèves, étudiants	21	27,9	47,1	53,6	Indépendants	22,9	33,3	26,6	28,7
	Emploi stable	33,5	44,5	34	40,9	Cadres, P.I.	35,6	45,7	42,7	45,7
	Emploi précaire	27,2	36,5	45,2	42,1	Employés	33,3	38,3	27,1	36,3
	Chômeurs	19,1	28,8	28,2	30,4	Ouvriers	26,7	43,6	31	25,3
	Ensemble	24,8	34,9	34,8	34,1	Ensemble	31,8	42,5	35,5	40,5
Ouvriers	Elèves, étudiants	10,5	17,5	30,3	44,7	Indépendants	20,7	19,7	31,4	21,8
	Emploi stable	29	35,8	25,2	30,5	Cadres, P.I.	37	44,7	37,7	46,7
	Emploi précaire	19,6	24,9	36,2	24,6	Employés	31,9	29,8	34,3	28,6
	Chômeurs	16,3	26,1	32,7	34,9	Ouvriers	22,6	30,8	22,8	26,4
	Ensemble	20,7	27,3	27,2	25,8	Ensemble	25,9	32,5	26,5	30
Or. sociale	Formation	H	F	H	F	Salaire	H	F	H	F
Cadres	Universitaire	40,3	51,6	51,1	47,7	< 4 000	41,2	54,1	74,2	31,2
	BAC ou =	33	45,9	46,1	35,6	4 000-6 000	42,1	48,6	41	44,7
	CAP, BEP	28,3	45,8	32,1	32,9	= et > 6 000	50,9	59,4	46,2	53,6
	< et = BEPC	32,9	47,1	31,2	25,8					
	Ensemble	35,7	48	44,8	41,8	Ensemble	42,8	51,5	45,8	47,1
Classes moyennes	Universitaire	28	45,1	45,7	42,2	< 4 000	22,7	36,6	35	37,3
	BAC ou =	28	40,4	36	36,6	4 000-6 000	31,5	44,3	35,4	37,5
	CAP, BEP	24,6	32	28,9	27,7	= et > 6 000	46,9	55,9	34,6	49,4
	< et = BEPC	24,3	36,9	31,7	27,9					
	Ensemble	25,9	37,8	34,6	33,7	Ensemble	31,8	42,5	35,5	40,5
Ouvriers	Universitaire	31,7	42,7	43,4	42,2	< 4 000	19,6	27,4	30,4	26,1
	BAC ou =	22,3	30,5	37,3	24,9	4 000-6 000	28,4	36,2	24,8	29
	CAP, BEP	23,1	27	25,5	25,8	= et > 6 000	28,4	36,2	24,8	29
	< et = BEPC	20,1	28	24,9	23,2					
	Ensemble	21,8	28,7	27,2	25,6	Ensemble	25,9	32,5	26,5	30

est en passe de se terminer, le poids de ces modes de vie ne décroît pas mais, au contraire, s'accroît. Voilà déjà une confirmation du caractère généralisé et profond de la tendance à la prolongation d'une forme nouvelle de jeunesse qui associe activité économique (à partir de 25 ans, ce n'est plus qu'une très faible minorité de jeunes qui poursuivent des études) à un report des engagements familiaux.

Par rapport à la première phase de la jeunesse, la fréquence des modes de vie intermédiaires est plus souvent associée à l'emploi précaire et au chômage. Alors qu'avant 25 ans la précarité se vit surtout sur le mode d'une prolongation du séjour au domicile des parents, celle-ci devient sans doute plus difficile à supporter au-delà; c'est probablement ce qui explique que, sans s'engager dans la formation d'une famille, on adopte alors plus souvent ces modes de vie intermédiaires.

Au total, on devine que la signification sociale de l'adoption de ces modes de vie est double. D'une part, elle est manifestement l'expression d'un « luxe » possible : la fréquence de ces modes de vie est toujours plus répandue chez les enfants de cadres que chez les enfants des classes moyennes et plus chez ces derniers que chez les enfants d'ouvriers; en outre, à l'intérieur de chaque classe sociale, l'adoption est toujours plus fréquente chez ceux qui occupent les meilleurs emplois. Ainsi, l'inégal développement de ces modes de vie répond à une double hiérarchie : une hiérarchie culturelle puisque — à situation économique équivalente — la fréquence décroît toujours à mesure que l'on descend dans la hiérarchie sociale; une hiérarchie économique puisque — à classe sociale donnée — la fréquence décroît toujours à mesure que décroissent le revenu et le niveau de l'emploi occupé. La première correspond à la différenciation des modèles culturels d'entrée dans la vie adulte qui autorisent plus facilement le report de celle-ci dans les classes supérieures. La seconde correspond simplement au fait que ceux qui acquièrent les plus solides moyens économiques de l'indépendance peuvent, *dans toutes les classes sociales*, échapper plus facilement et plus longtemps à l'urgence de s'établir, c'est-à-dire de fonder une famille. Ainsi, ces étapes intermédiaires ne relèvent pas essentiellement d'une forme de contrainte subie; manifestement, elles sont objets d'aspirations. On ne peut se contenter de les analyser négativement comme si l'accès le plus rapide possible au statut adulte constituait toujours la norme sociale dominante. Dans cette optique, le report de l'âge d'accès aux attributs adultes ne peut être analysé que comme une privation. En fait, ce report permet à la fois de *profiter de la jeunesse* et de diversifier ses expériences.

Les modes de vie intermédiaires répondent toutefois à un autre type d'interprétation, qui correspond plus particulièrement à la seconde phase de la jeunesse. On a vu qu'à ce stade la précarité leur était plus souvent associée. Dans ce cas, leur adoption a sans doute moins le sens d'un « luxe » que d'une difficulté à définir sa place, dans l'ensemble de ses composantes sociales et professionnelles. Mais il est probable que, dans la réalité, ces deux idéaux-types — « profiter de la jeunesse » et « définir

sa position » — mêlent souvent leurs effets pour contribuer ensemble au report des engagements.

La structure de la distribution des modes de vie intermédiaires en fonction des variables qui viennent d'être passées en revue n'est pas fondamentalement modifiée lorsqu'on introduit les différences entre garçons et filles (*Tableau IV*). Ces modes de vie sont simplement plus répandus chez les filles quelle que soit la classe sociale d'origine. Cette sur-représentation est en partie un effet de la plus grande précocité des calendriers féminins. Entre 26 et 29 ans ce sont en effet plutôt les garçons qui adoptent plus souvent ces modes de vie. Toutefois, l'écart entre les sexes, en faveur des filles, est beaucoup plus considérable avant 26 ans. La sur-représentation féminine ne résulte donc pas seulement d'un effet différentiel de cycle de vie. Sur l'ensemble des âges considérés ici, la prédominance féminine est incontestable. Parfois même elle n'est pas annulée après 25 ans : c'est le cas notamment des jeunes filles qui accèdent aux meilleurs emplois; celles-ci, même après 25 ans, continuent d'adopter en grand nombre (c'est le cas, selon les situations, de près de la moitié d'entre elles) ces modes de vie qui autorisent l'indépendance à l'égard de la famille d'origine sans s'engager immédiatement dans la formation d'une nouvelle unité familiale.

D'un modèle de l'identification à un modèle de l'expérimentation

Notre hypothèse principale est que l'apparition d'une nouvelle période moratoire entre l'adolescence et l'âge adulte n'est expliquée que très partiellement par des phénomènes de report mécanique des calendriers et est liée à de nouveaux processus d'ajustement entre les ambitions et les positions sociales. Nous serions en train de passer d'un *modèle de l'identification* à un *modèle de construction itérative de la position*. Le premier est caractéristique de la société du XIX^e siècle et il est encore puissant; sa forme la plus pure est présente dans la société paysanne où unité économique et unité domestique coïncident. Mais il est aussi fortement présent dans le modèle ouvrier d'entrée dans la vie adulte fondé sur la transmission des valeurs et des secrets du métier et le rôle central du père comme agent introducteur à l'univers du travail. Nous ne prétendons pas que ce modèle a disparu. Nous l'avons par exemple trouvé encore vivace à Elbeuf dans une enquête auprès de jeunes lycéens. Les fils d'ouvriers qui poursuivent des études techniques inscrivent leur avenir en conformité à la fois avec le modèle paternel et le projet professionnel que leur propose l'école. Ici, le groupe de référence correspond toujours au groupe d'appartenance. Mais dans la même enquête le contraste est d'autant plus saisissant avec les filles des classes moyennes et même avec les filles d'ouvriers qui se situent beaucoup plus souvent en rupture avec le modèle scolaire et le modèle familial (Galland, 1989).

Ainsi, le modèle de l'identification s'effrite, à la fois à cause de la montée des classes moyennes mais aussi, selon nous, de la diffusion par le biais de l'école des normes de classes moyennes à l'intérieur même d'une partie de la jeunesse ouvrière. Nous voudrions donner de ce dernier point une illustration tirée de la recherche sur les jeunes ruraux.

Tout d'abord, l'enquête montre qu'en milieu populaire les aspirations à la mobilité sociale ascendante se sont fortement développées (*Tableau V*). Certes, une majorité de fils d'ouvriers non qualifiés pensent être eux-mêmes ouvriers dans dix ans; mais parmi ceux qui font cette prévision, pas loin des trois quarts pensent devenir ouvriers qualifiés et connaître ainsi une promotion relative à l'intérieur de leur milieu d'origine. Chez les fils d'ouvriers qualifiés le tableau est très différent. Ce n'est qu'une minorité d'entre eux (34 %) qui pensent être ouvriers dans dix ans, alors qu'un quart pensent devenir salariés des professions intermédiaires et 13 % cadres. Quant aux fils d'employés, la proportion qui pense accéder aux classes moyennes est encore plus importante.

TABLEAU V. — *Profession prévue dans dix ans en fonction de l'origine sociale*
(Hommes, n = 1203)*

Origine sociale	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	
Agriculteurs	46,7 (25,2)	5,3 (6,6)	9,3 (14,3)	11,8 (8,1)	4,1 (28,5)	19,9 (12,3)	2,8	100
Artisans, commerçants	0 (0,6)	28,1 (18,5)	25,8 (13,5)	22,7 (21,7)	8,6 (10,6)	11,7 (27,3)	3,1 (7,8)	100
Cadres	1,5 (0,6)	4,6 (5,4)	53,8 (39,2)	26,2 (32,6)	6,2 (12,6)	6,2 (6,7)	1,5 (2,9)	100
Professions intermédiaires	4,6 (0,2)	6,9 (7,5)	26,9 (18,4)	37,7 (34,3)	3,8 (15,8)	18,5 (18,1)	1,5 (5,6)	100
Employés	1,7 (0,5)	10,3 (4,3)	19,0 (11,5)	30,2 (25,9)	12,1 (23,3)	24,1 (24,5)	2,6 (9,9)	100
Ouvriers qualifiés	2,8 (0,8)	18,5 (5,4)	13,3 (5,2)	24,1 (18,9)	6,8 (12,9)	28,9 (43,9)	5,6 (12,9)	100
Ouvriers non qualifiés	6,8 (4,2)	12,2 (7,6)	3,4 (10,8)	12,2 (21,8)	7,5 (13,0)	41,5 (31,0)	16,3 (11,6)	100

* Le tableau se lit de la manière suivante : 46,7 % des fils d'agriculteurs pensent eux-mêmes être agriculteurs dans dix ans; entre parenthèses est indiqué à titre indicatif le pourcentage de fils de même origine âgés de 25 à 39 ans en 1985 qui sont agriculteurs d'après l'enquête FQP 1985 de l'INSEE.

Mais on remarque aussi que si les espoirs et les chances de promotion sociale sont réelles en milieu populaire, la perspective du déclassement social concerne une fraction importante des jeunes dont le père appartient déjà aux classes moyennes. Nous nous trouvons ainsi face à un paysage mouvant où la position de départ constitue sans doute un indicateur moins fiable du statut social à venir. Il est probable que l'incertitude entourant la construction des trajectoires sociales a augmenté.

Par ailleurs, l'enquête montre très bien que les jeunes d'origine populaire qui se situent dans une perspective d'ascension sociale vers les classes moyennes adhèrent non seulement au statut constitutif de cette position mais aussi aux valeurs qui la définissent.

La généralisation et la prolongation scolaires contribuent ainsi à accroître l'attraction du pôle des classes moyennes et à différencier plus souvent groupe d'appartenance et groupe de référence (8). Cette différenciation grandissante résulte à la fois des comportements « promotionnels » d'une fraction plus importante des jeunes d'origine populaire et des effets de la prolongation scolaire sur les attentes féminines qui ne trouvent que rarement un modèle de référence dans la génération antérieure.

On peut relire ainsi, dans cette perspective de mobilité sociale, le Tableau III. Pour en faciliter la lecture, résumons-en les effets en calculant les écarts pondérés à l'indépendance de la fréquence des modes de vie intermédiaires en fonction de l'origine sociale et de la CSP de l'emploi occupé au moment de l'enquête (*Tableau VI*).

TABLEAU VI. — *Fréquence des modes de vie intermédiaires en fonction de l'origine sociale et de la CSP. Écarts pondérés à l'indépendance**

Origine sociale	Sens de l'écart	Profession actuelle (20-29 ans)			
		Indépendant	Cadre, P.I.	Employé	Ouvrier
Cadres	> 0		1 544,7		
	< 0	679,8		315	3 581
Classes moyennes	> 0		3 034,4		
	< 0	502,3			3 408
Ouvriers	> 0		17 423	1 388,4	
	< 0	435,5			7 882,9

* (Effectifs observés — effectifs théoriques)²/effectifs théoriques.

Quelle que soit l'origine sociale considérée, le fait d'occuper un emploi relevant des catégories cadres ou professions intermédiaires est toujours associé positivement à la fréquence des modes de vie intermédiaires.

(8) Pour la théorie du groupe de référence, cf. Merton (1965).

Toutefois, à mesure que se creuse la distance entre le groupe d'origine et le nouveau groupe d'appartenance, l'écart à l'indépendance s'accroît considérablement. Par ailleurs, alors que l'écart est faible ou nul pour la CSP « employés » lorsque les jeunes sont originaires des classes moyennes ou supérieures, il est nettement positif lorsque l'origine est ouvrière.

Ainsi, de l'origine sociale et de l'appartenance actuelle, c'est l'effet de la seconde qui l'emporte nettement dans l'orientation des modes de vie. Les jeunes originaires de la classe ouvrière qui accèdent aux classes moyennes adhèrent en même temps au modèle culturel de ces dernières et s'éloignent ainsi considérablement de celui de leur milieu d'origine.

Mais un autre élément intervient sans doute : plus la distance entre le groupe d'origine et le nouveau groupe d'appartenance est grande, plus la construction de la position sociale est complexe. Ainsi, de la même manière que les femmes qui deviennent cadres supérieurs sont plus souvent célibataires, les enfants d'ouvriers qui aspirent à une mobilité sociale

TABLEAU VII. — *Modes de vie selon l'âge, l'origine sociale et la CSP de l'emploi occupé*

Origine Sociale	Emploi occupé	20-25 ans					26-29 ans				
		Chez les parents	Seuls	Avec d'autres	Non mariés	Mariés	Chez les parents	Seuls	Avec d'autres	Non mariés	Mariés
Cadres	Indépendant	38,3	16,7	0	15	30	9,3	12,9	4	11,9	61,8
	Cadre	30	25,9	7,9	20,7	15,5	9,4	27,8	8,1	15,8	39
	Employé	36,2	22	8,3	16,1	17,4	15	19,4	10,2	12,2	43,3
	Ouvrier	59,1	11,9	6,4	9,9	12,7	20,9	10	4,9	11,8	52,3
Ensemble*		35,1	22,3	7,2	18,1	17,4	11,4	24,4	7,7	14,3	42,2
Classes moyennes**	Indépendant	25,6	6,4	5,5	16,5	46	13,7	7,7	10,4	14,2	54,1
	Cadre	38,8	20,4	6,8	13,2	20,7	10	21,4	6,8	15,8	46
	Employé	39,8	14,2	8,2	14,6	23,2	14,2	12,1	9,1	12,1	52,4
	Ouvrier	54,2	8,8	7	13,9	16,1	17,6	10	7,3	12,9	52,2
Ensemble*		42,2	15,1	7,5	14,5	20,7	12,1	15,9	7,8	14,1	50,1
Ouvriers	Indépendant	35	4,7	7,7	8	44,7	8,5	7,8	6,2	13,9	63,6
	Cadre	38,8	18,1	7,3	15,7	20	9,4	18,7	7	15,5	49,3
	Employé	42,9	8,7	5,8	15,7	27	11,5	10,4	8,7	11	58,5
	Ouvrier	54,5	5,9	6,4	12,1	21,2	21	5,9	5,6	12	55,5
Ensemble*		46,6	8,8	6,1	14	24,6	14,3	9,9	6,3	11,8	57,9

* Actifs occupés.

** Classes moyennes : professions intermédiaires et employés à l'exception des personnels de services directs aux particuliers et des employés de commerce classés avec les ouvriers.

ascendante sont plus souvent solitaires que les jeunes de même origine non mobiles : dans les deux cas, l'écart entre le destin commun aux membres de son groupe d'origine et son destin propre contraint à un travail de définition de soi qui rend à la fois nécessaire une liberté de mouvement que briderait une inscription familiale trop précoce, et inévitables un tâtonnement et une incertitude dans la construction de la trajectoire.

Cette difficulté de définition est d'autant plus marquée aujourd'hui que la construction purement scolaire de l'identité sociale est rendue plus difficile par la dévaluation des diplômes. Celle-ci ne fait pas que toucher les diplômes du technique court, mais aussi, comme l'ont montré les études du CEREQ, certains diplômes universitaires : sur une cohorte de jeunes sortis de l'université en juin 1984 et suivis par le CEREQ, 27 % des titulaires d'un diplôme de deuxième cycle en sciences de la vie occupent un poste de cadre supérieur trois ans après, 44 % des diplômés de même niveau en droit et sciences économiques, 30 % en lettres et langues (seulement 26 % en langues), 40 % en sciences humaines (seulement 25 % en géographie, 28 % en psychologie). Moins de la moitié des diplômés en lettres et sciences humaines (48 %) ont accédé directement à un emploi stable et un quart d'entre eux n'ont même connu que des emplois précaires. D'autre part, comme le remarquent les auteurs de l'étude, la stabilisation dans l'emploi qui intervient dans les deux ou trois ans qui suivent le diplôme dans les disciplines scientifiques et littéraires se fait, pour une part non négligeable, au prix d'un certain déclassement sur des emplois de professeurs de collège, voire d'instituteurs : entre le premier et le dernier emploi occupé entre 1984 et 1987, ce type d'emploi passe de 5 à 11 % en sciences de la vie, de 7 à 13 % en lettres et langues, de 9 à 18 % en histoire, de 11 à 19 % en psychologie. Enfin, entre le premier et le dernier emploi, la proportion d'employés reste forte en droit (23 % à 16 %), en administration économique et sociale (29 à 21 %), en lettres et langues (15 à 11 %), en langues étrangères appliquées (56 à 51 %) (CEREQ, 1989).

Le diplôme devient un moins bon indicateur prédictif de position sociale. Aussi, une partie grandissante des jeunes qui ont choisi ou ont été orientés dans des filières dévaluées peuvent vivre une période moratoire, parfois longue de plusieurs années, avant de définir une relation satisfaisante entre leurs ambitions et un objectif professionnel crédible. C'est pour ces catégories que la jeunesse prend une nouvelle forme, se construit comme une phase d'ambiguïté sociale durant laquelle on doit construire une position qui n'est plus donnée à l'avance par ces mécanismes d'équivalence scolaire automatique qui avaient fonctionné jusqu'alors.

La jeunesse n'est plus ce moment d'ajustement instantané qui s'effectuait d'une part entre des individus dotés de capacités données et des positions, d'autre part entre une identité sociale bien définie et un métier. Les deux processus d'allocation mais aussi de socialisation se complexifient : il faut à la fois construire la définition sociale de sa place dans la société, définition qui n'est plus donnée à l'avance, et faire correspondre cette définition à une position professionnelle. C'est parfois le travail de

définition qui est long et difficile, c'est parfois le travail de construction pratique de la position, et ce sont souvent les deux opérations qui, successivement et alternativement, supposent un long processus d'ajustement progressif.

Un nouvel « individualisme de mœurs »

Nous avons vu que la constitution de cette période moratoire ne prend pas seulement son sens au regard de la formation de l'identité professionnelle. Elle répond aussi à la possibilité plus répandue de « profiter » de la jeunesse, c'est-à-dire de repousser à plus tard le moment où l'on va devoir prendre des engagements : engagements vis-à-vis d'un autre lors de la formation d'un couple, mais aussi, plus largement, engagement vis-à-vis de l'avenir. Dans les années 60, ce report des engagements ne pouvait s'envisager qu'au moyen de la prolongation de la vie commune avec les parents. Mais une autre tendance venait contrecarrer celle-ci : l'écart entre les normes et les valeurs de la vie quotidienne des parents et des enfants était tel (Percheron, 1980) que ces derniers étaient plutôt désireux de quitter rapidement le domicile familial ; et cette prise d'indépendance ne pouvait alors s'envisager hors du cadre du mariage.

L'invention de la post-adolescence correspond à l'invention d'une nouvelle forme d'indépendance qui autorise à se dégager de la tutelle familiale sans rentrer immédiatement dans un nouveau cadre contraignant qui fixerait immédiatement la trajectoire et le mode de vie à venir.

La figure sociale de l'adolescence constitue, sur le plan des âges de la vie, une des manifestations les plus caractéristiques et peut-être le point culminant d'une évolution qui a vu décliner, à partir de la fin du XVIII^e siècle, l'« individualisme des mœurs » si présent au XVI^e et au XVII^e siècle, au profit de la vie familiale (Ariès et Duby, 1986). L'adolescent est, plus que tout autre jeune qui l'a précédé dans l'histoire, intégré à la vie familiale, objet d'attention, de sollicitations et d'orientations éducatives. Mais cette intimité elle-même, cette ambition pédagogique l'enserment dans un réseau de contrôles beaucoup plus stricts alors même que toute pulsion doit rester cachée. Sous le regard attentif et l'orientation discrète de l'éducateur et tenu à la parfaite maîtrise de lui-même, l'adolescent de la famille bourgeoise du début du siècle vit sans doute une tension psychologique sans équivalent.

Celle-ci se résoudra par une évolution de la vie familiale dans laquelle « les individus conquièrent le droit d'avoir une vie privée autonome » : « La vie privée se dédouble en quelque sorte : à l'intérieur de la vie privée de la famille s'érige désormais une vie privée individuelle » (Prost, 1986).

Aujourd'hui, cette individualisation des mœurs se transplante en quelque sorte hors du cadre familial. Désormais, les jeunes peuvent avoir

une vie privée, dans la famille certes, mais aussi hors de la famille et sans qu'ils aient à reconstituer immédiatement une nouvelle cellule familiale.

Le post-adolescent est ce nouveau jeune qui entend construire un destin social qui n'est plus aussi souvent qu'autrefois donné à l'avance; ce travail de définition, complexe et parfois douloureux, favorise la formation d'une nouvelle période de la vie qui peut à son tour être investie comme un mode de vie valorisant, lorsque les conditions s'y prêtent, l'indépendance personnelle et la jouissance d'une forme de liberté éphémère autorisée par le report des engagements familiaux.

Olivier GALLAND

*Observatoire sociologique du changement, FNSP-CNRS
27 rue Saint-Guillaume, 75341 Paris Cedex 07*

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ariès (Philippe), Duby (Georges)** (eds), 1986. — *Histoire de la vie privée*, tomes III et IV, Paris, Le Seuil.
- Audirac (Pierre-Alain)**, 1982. — « Cohabitation et mariage : qui vit avec qui ? », *Economie et statistique*, n° 145, juin.
- 1986. — « La cohabitation : un million de couples non mariés », *Economie et statistique*, n° 185, février.
- Béjin (André)**, 1983. — « De l'adolescence à la post-adolescence », *Le Débat*, n° 25, mai.
- CEREQ**, 1989. — *Formation et emploi*, n° 25, janvier-mars.
- Chamboredon (Jean-Claude)**, 1985. — « Adolescence et post-adolescence : la 'juvénalisation'. Remarques sur les transformations récentes des limites et de la définition sociale de la jeunesse », dans **Marie Alléon, Odile Morvan, Serge Lebovici** (eds), *Adolescence terminée, adolescence interminable*, Paris, Presses Universitaires de France, pp. 13-28.
- Coninck (Frédéric de), Godard (Francis)**, 1990. — « Les formes temporelles de la causalité », *Revue française de sociologie*, 31 (1), pp. 23-53.
- Courgeau (Daniel), Lelièvre (Eva)**, 1990. — « L'approche biographique en démographie », *Revue française de sociologie*, 31 (1), pp. 55-74.
- Elias (Norbert)**, 1973. — *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy.
- Galland (Olivier)**, 1984. — « Précarité et entrées dans la vie », *Revue française de sociologie*, 25 (1), pp. 49-66.
- 1989. — « Représentations du devenir et reproduction sociale : le cas des lycéens d'Elbeuf », *Sociologie du travail*, n° 1.
- Godard (Francis), Blöss (Thierry)**, 1986. — *La décohabitation des jeunes*, communication au Colloque « Transformations de la famille et habitat », octobre, DREIF, INED, IDEF.
- Leridon (Henri), Villeneuve-Gokalp (Catherine)**, 1988. — « Les nouveaux couples : nombre, caractéristiques et attitudes », *Population*, n° 2, mars-avril.
- Merton (Robert K.)**, 1965. — « Théorie du groupe de référence », dans *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon.
- Passeron (Jean-Claude)**, 1990. — « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 31 (1), pp. 3-22.
- Percheron (Annick)**, 1980. — « Se faire entendre : morale quotidienne et attitudes politiques des jeunes », dans **Henri Mendras** (ed.), *La sagesse et le désordre*, Paris, Gallimard.
- 1989. — « Peut-on encore parler d'héritage politique en 1989 ? », dans **Yves Mény** (ed.), *Ideologies, partis politiques et groupes sociaux*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- Prost (Antoine)**, 1986. — « Frontières et espaces du privé », dans **Philippe Ariès et Georges Duby** (eds), *Histoire de la vie privée*, tome V : *De la première guerre mondiale à nos jours*.
- Riley (John W.), Johnson (Marilyn E.), Foner (Anne)** (eds), 1972. — *Aging and society*, vol. 3 : *A sociology of age stratification*, New York, Russel Sage Foundation.
- Roussel (Louis)**, 1978. — « La cohabitation juvénile en France », *Population*, n° 1, janvier-février.
- 1987. — « Deux décennies de mutations géographiques (1965-1985) dans les pays industrialisés », *Population*, n° 3, mai-juin.
- Singly (François de)**, 1988. — *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Toulemon (Laurent)**, 1989. — *Les étapes vers l'âge adulte : vers un nouveau statut des femmes*, communication au « Congrès international de la population », New Delhi, INED.